

Réindustrialisation

AmCham - 12 propositions pour renforcer l'attractivité de la France sur la scène internationale

SOMMAIRE

Introduction- L'industrie, un des principaux facteurs d'emploi et de croissance économique en France

Redynamiser un secteur en crise en lui redonnant de la compétitivité

Partie 1 - Un réservoir d'emplois à revitaliser

Attirer les talents pour répondre aux besoins de l'industrie

Partie 2 - Filières et territoires

Combiner l'approche par filière à une approche territoriale

Partie 3 - Faciliter l'implantation des investisseurs étrangers

Simplifier l'environnement réglementaire et le parcours d'implantation

Partie 4 - Rendre le secteur compétitif

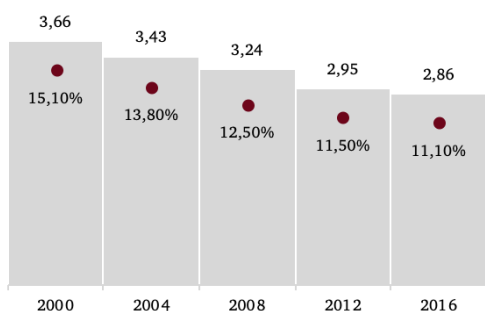
Travailler à une convergence fiscale avec nos voisins européens grâce à un allègement de la charge fiscale

Introduction- L'industrie, un des principaux facteurs d'emploi et de croissance économique en France

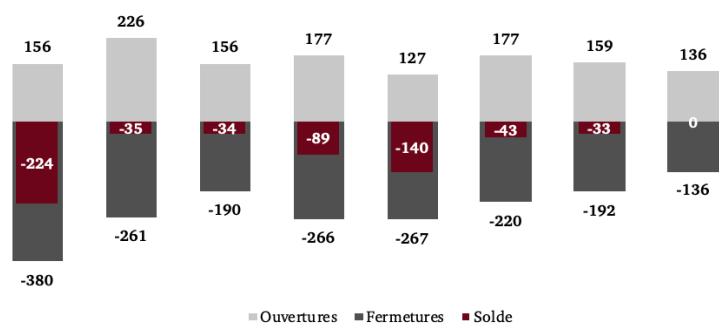
Redynamiser un secteur en crise en lui redonnant de la compétitivité

Si l'industrie représente 2,8 millions d'emplois en 2018 et est créatrice d'emploi (9 500 emplois nets en 2018)¹, sa part dans le PIB ne cesse de chuter : 10,1% du PIB français au premier trimestre 2018, contre 17,4% du PIB français en 2017, 21,3 % en 2000, et 27,8% en 1980² (sans oublier qu'elle représentait 3,6 millions d'emplois en 2016³). Depuis plusieurs décennies, la France connaît un mouvement continu de désindustrialisation, la part de l'industrie dans la richesse nationale passant de 18 % en 1995 à 12 % aujourd'hui. La part de la France dans les exportations européennes continue de baisser et les taux de marge dans l'industrie restent trois points inférieurs à ceux de l'Allemagne. Cette fragilisation du tissu productif français a eu un impact triplement négatif : sur l'emploi avec la suppression d'un million d'emplois industriels), sur la balance commerciale (dont le déficit atteint un niveau record de 62 Mrds€ en 2017), mais aussi sur le climat (en favorisant l'importation de biens industriels produits dans des conditions environnementales souvent très inférieures aux normes françaises). **Pour autant, le secteur industriel est indispensable à la croissance de long terme de l'économie française**, il compte encore pour 80 % de l'investissement national en R&D, 75 % des exportations et la moitié des gains de productivité. La France dispose également de nombreux atouts, à commencer par sa position géographique, permettant d'exporter au sein de l'UE ou à l'extérieur de l'UE, ainsi que ses initiatives innovantes (le CIR par exemple). **Une politique volontariste de réindustrialisation, soutenue dans la durée par un consensus politique fort, est donc absolument nécessaire.**

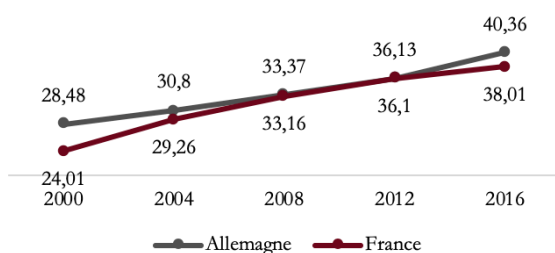
L'emploi dans l'industrie - en millions de personnes en équivalent-temps plein (et en % de l'emploi total)



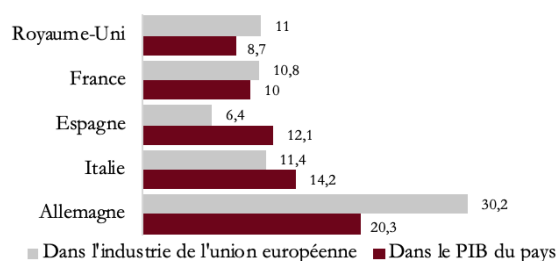
Les ouvertures et fermetures d'usines en France (en nombre)



Le coût en euros de l'heure de travail dans l'industrie manufacturière



Poids de l'industrie manufacturière en Europe (en %)



PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Accélérer la relance du secteur industriel en France

LEVIERS D'ACTION:

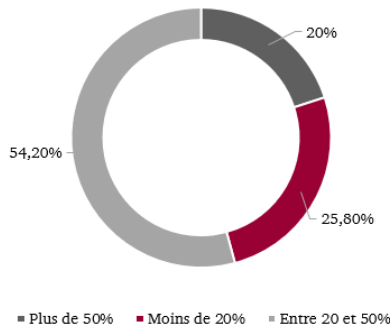
- Lever les barrières qui empêchent les entreprises de produire en France.
- Donner envie et donner les moyens aux entreprises de rapatrier ou développer l'outil de production sur le territoire



Un réservoir d'emplois à revitaliser

Attirer les talents pour répondre aux besoins de l'industrie.

En 2018, quelle part de vos recrutements s'annonce difficile ?

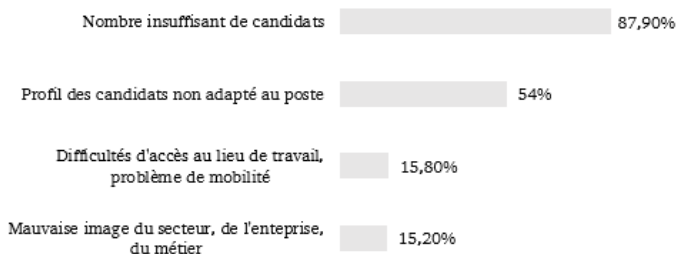


Le recrutement de main d'œuvre qualifiée et la formation continue sont des enjeux stratégiques pour le futur de l'industrie. Le vieillissement de la pyramide des âges et les bouleversements engendrés par l'industrie du futur et la digitalisation entraînent un besoin accru en compétences et en emplois. L'industrie peine cependant à recruter et souffre d'une image dégradée de ses métiers en particulier auprès des nouvelles générations -ce qui est également dû à un manque d'offre de formations, initiales et continues, et cause un coût réel en emplois et en croissance.⁴

« Afin d'attirer plus de talents vers les métiers de l'industrie, il semble nécessaire de développer davantage la relation école-entreprise. »

Une profession assez emblématique de cette pénurie est celle des chaudronniers. En France, 5.250 chaudronniers et soudeurs étaient formés l'an dernier, pour 7000 projets de recrutement dans ce secteur.⁵

Quels types de difficultés de recrutement pensez-vous rencontrer ?



Afin d'attirer plus de talents vers les métiers de l'industrie, il semble nécessaire de développer davantage la relation école-entreprise, afin de communiquer sur l'environnement, les métiers, les développements de l'industrie d'aujourd'hui et de susciter des vocations. A ce titre, Il serait utile de développer une journée de l'industrie pendant laquelle les élèves du primaire auraient l'opportunité de visiter une usine ou un lieu de production. Par ailleurs, pour tous les élèves du secondaire, il serait intéressant de rendre obligatoire la semaine de l'industrie, actuellement pilotée par la DGE. Cela permettrait à l'ensemble des élèves de se familiariser avec les lieux de production présents dans leur territoire. Il semble également crucial de renforcer le développement des contrats d'apprentissage et d'alternance dans des proportions similaires à ce qui existe en Allemagne.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Revaloriser l'industrie pour attirer de nouveaux talents

LEVIERS D'ACTION:

Créer des partenariats avec l'Etat pour attirer vers les métiers de l'industrie:

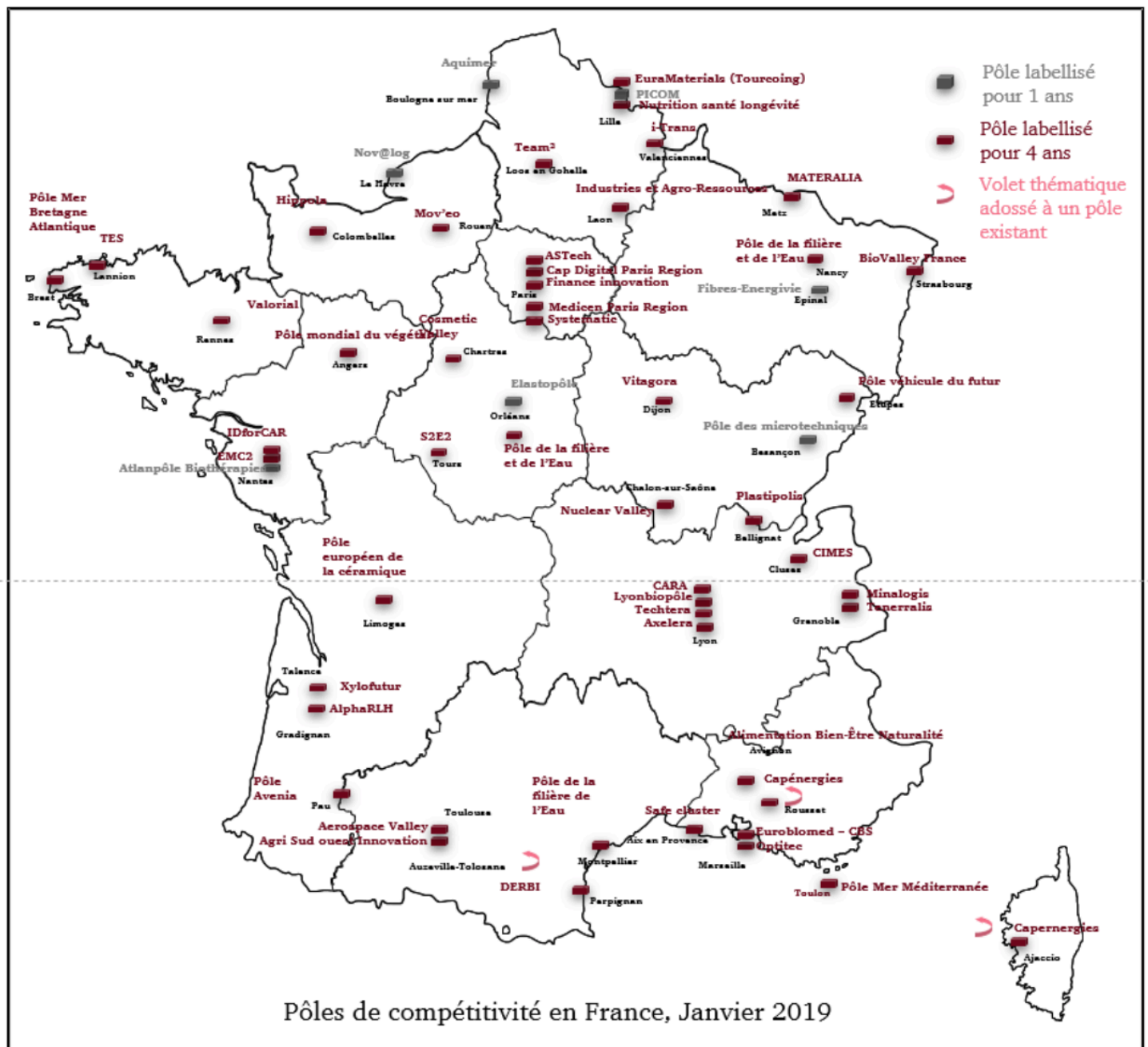
- Créer une journée de l'industrie à destination des élèves du primaire et rendre obligatoire la semaine de l'industrie pour les élèves du secondaire afin de leur faire découvrir les entreprises du secteur industriel implantées dans leur région.
- Généraliser les contrats d'apprentissage et d'alternance



Filières et territoires

Combiner l'approche par filière à une approche territoriale.

L'industrie française est indissociable de son ancrage dans les territoires. La désindustrialisation a un visage, et se traduit par le déclin de nombreux bassins d'emplois industriels avec pour corollaire une montée du chômage et du sentiment d'abandon, ainsi qu'une désertification des territoires touchés. Pourtant, le site industriel est bien souvent au cœur du lien social, notamment grâce aux pôles de compétitivité⁵.



La réindustrialisation de la France ne peut se faire donc, sans rétablir ou renforcer le lien fort indispensable entre économie et territoires. Le modèle de gouvernance Etat-Territoires doit aussi être repensé afin d'accroître son efficacité à moindre coût, en s'appuyant notamment sur les filières quand cela est pertinent.

Afin de rendre les filières encore plus pertinentes pour les acteurs économiques en France, il semble nécessaire de prendre en compte l'impact très positif des filiales des entreprises étrangères en France et donc de mieux les inclure dans ces filières. En effet, en 2018, 1 323 projets d'investissements directs étrangers ont enrichi le pays. Sur un an, le nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux

investisseurs étrangers s'est élevé à 30 300.⁶ La notion de filière⁷ a évolué au cours du temps en intégrant un nombre croissant de dimensions : mutations de l'environnement économique, évolution des stratégies industrielles et choix des pouvoirs publics.

A partir de la fin des années 1980, on observe un déclin des réflexions sur le concept de filière et de son utilisation. Sa pertinence semble, en effet, remise en cause par la globalisation de l'économie, qui entraîne un repli de l'intégration verticale. Mais la période actuelle (depuis 2010), marquée par l'émergence de nouveaux acteurs de l'économie mondialisée et donc par la croissance des échanges et des flux financiers et l'apparition de nouveaux concurrents (Chine, Inde) sur des produits à haute valeur ajoutée, a remis en avant la notion de filière pour lutter contre la désindustrialisation via un effort soutenu d'innovation et de recherche développement.

« L'industrie française est indissociable de son ancrage dans les territoires. »

En effet, les Etats généraux de l'industrie ont montré qu'une des faiblesses de l'industrie française était le manque de solidarité entre les entreprises d'une même chaîne de valeur. Pour encourager ces entreprises à mieux identifier leurs intérêts communs et à organiser des relations plus constructives et plus confiantes, le gouvernement a pérennisé le Conseil national de l'industrie (CNI) qui s'est organisé en 16 filières. (la filière aéronautique étant celle symbolisant le mieux ces filières d'excellence en France, nourrie par son nombre grandissant de PME.)

	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	Emplois	Contribution à la balance commerciale (en milliards d'euros) (si pertinent)	Nombre d'entreprises (si disponible)
Alimentaire	170,6	386 412	38	18 365
Automobile	155	400 000		4 000
Mode et Luxe	154	616 552	36	
Chimie et matériaux	120	332 000		8 770 entreprises dont 95% de PME/ETI
Industries et technologies de Santé	90	455 000	32	3 100
Aéronautique	64	190 000	17	
Bois	53	364 550		60 000 entreprises avec une majorité de TPE/PME
Nucléaire	50	220 000	11	2 600
Industries pour la construction	45	450 000		7 000 entreprises (60% de PME)
Mine et métallurgie	36	110 000		2 650
Industrie navale et maritime	27	90 000	16	
Industries des nouveaux systèmes énergétiques	23	150 000		15 000
Eau	20	53 000	8	8 770 entreprises dont 95% de PME/ETI
Transformation et Valorisation des déchets	18,5	125 500		1529 entreprises et 4330 établissements en France
Industries Électroniques	15	250 000		1 100
Ferroviaire	3,8	29 000	1	1 300

Redynamiser une organisation en filière devrait permettre également de mieux prendre en compte, au cours du processus de réindustrialisation, les nouveaux enjeux qui se posent aujourd'hui à tous les secteurs. Les problématiques liées à l'énergie en sont une bonne illustration.

En effet, la politique énergétique est autant un enjeu climatique qu'un enjeu de compétitivité et d'attractivité du site France. L'industrie française, et en particulier les industries « énergie-intensives », compte parmi les plus efficaces au monde sur les plans énergétique et climatique. Poussée par la concurrence, la hausse des prix de l'énergie et le cadre réglementaire européen, l'industrie a amélioré son « intensité énergétique » de plus de 20% entre 2002 et 2015.

Cependant, alors que les émissions françaises de GES ont baissé de 20% entre 1995 et 2015, notamment grâce à l'efficacité énergétique de l'industrie, l'empreinte carbone nationale (y compris les émissions importées) a augmenté de 11%, et poursuit sa hausse. Afin d'éviter que la France respecte ses engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique au prix de la disparition de son tissu productif énergétiquement performant il est indispensable d'accompagner les entreprises industrielles dans leur mutations écologiques, d'inciter à la relocalisation de productions en France, et de développer de nouvelles offres en développant des propositions concrètes avec les filières. Cette relance de l'organisation de l'industrie en filières peut se faire en réaffirmant le rôle et les responsabilités des comités stratégiques de filière, avec une priorité donnée aux secteurs phares de l'alimentaire, de l'automobile, du luxe, des industries électroniques, des industries et technologies de la santé, de l'industrie chimie et matériaux, et de celle de l'aéronautique.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) mis en œuvre par le Gouvernement, il est en effet primordial de faire des métiers de l'industrie un axe prioritaire en matière de formation. Les industriels doivent être capables de définir leurs besoins en compétences par filière sur une durée de moyen à long terme (10 à 20 ans) pour pouvoir ensuite mettre en place des partenariats d'avenir avec l'Etat, nécessaires pour rapprocher l'entreprise du territoire dans lequel elle est implantée. Ainsi, dans la ligne de ce qui a été pensé par le gouvernement dans la loi sur la formation professionnelle, il est nécessaire d'accélérer la mise en place des OPCO (gouvernance et pilotage simple) pour permettre le développement des formations et compétences afin de mieux répondre à leurs besoins dans les territoires avec une priorité donnée aux filières à forte valeur ajoutée.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Consolider le rôle des filières tel qu'elles sont actuellement définies par le CNI et concentrer l'investissement sur les secteurs les plus performants.

LEVIERS D'ACTION:

- Focaliser l'investissement sur certains secteurs clés à haute valeur ajoutée pour éviter le saupoudrage : l'alimentaire, l'automobile, le luxe, les industries électroniques, les industries et technologies de la santé, l'industrie chimie et matériaux, l'aéronautique.
- Assurer une meilleure adéquation des compétences via un plan de formation public-privé territorial concentré sur ces filières à forte valeur ajoutée. Travailler main dans la main avec les OPCO pour réorienter les compétences vers les métiers de l'industrie en proposant des formations adaptées aux besoins des entreprises.
- Ouvrir les filières aux filiales françaises d'entreprises étrangères.



Faciliter l'implantation des investisseurs étrangers

Simplifier l'environnement réglementaire et le parcours d'implantation.

En France, le parcours d'implantation peut parfois sembler complexe pour les investisseurs étrangers en raison de la multiplicité des acteurs et du manque de lisibilité des aides disponibles. En plus de Business France, les régions mais également les collectivités territoriales et parfois les villes se sont dotées d'agences de développement économique. Si dans certaines zones géographiques ces interlocuteurs travaillent main dans la main, ce millefeuille d'acteurs génère le plus souvent une forte confusion pour les investisseurs étrangers qui ne savent pas vraiment à qui s'adresser. La complexité et les spécificités de l'environnement économique français présentent un défi supplémentaire. En effet, la décision d'investir dans des outils de production se prend le plus souvent au niveau du siège européen, voir du siège social mondial, ce qui implique une comparaison pouvant favoriser des systèmes plus simples à appréhender au détriment d'un système français tout en nuances.

La simplification administrative et la stabilité normative sont également indispensables pour relever le défi de la réindustrialisation. Les entreprises supportent un fardeau administratif dont le coût était estimé à 60 milliards d'euros par l'OCDE en 2010, et la France est classée 115ème sur 138 par le Forum économique mondial en la matière. La complexité administrative, la multiplicité des acteurs publics, la prolifération des normes et leur instabilité dans le temps (à ce sujet, le manque de suivi dans la politique industrielle et les nombreuses annonces sans mise en place d'une politique de long terme sont souvent déploré) génèrent des incertitudes fortes qui entravent la compétitivité et la création d'emplois. **La simplification administrative doit se faire au bénéfice de la compétitivité des entreprises et de leurs coûts.** Il est impératif de réduire la charge de travail des entreprises nécessaire pour répondre aux nombreuses sollicitations des administrations. La réduction drastique et effective du stock de normes est également une priorité. Les méthodes britannique (one in, two out) et allemande en matière de toilettage normatif sont des exemples de bonnes pratiques. De surcroît, la suppression des doublons et 'triplons' dans les administrations de l'Etat et des collectivités territoriales permettraient non

seulement de réduire les dépenses publiques, mais également la charge de travail inutile induite dans les entreprises. En effet, les activités des entreprises de la chimie se développent en Europe dans le respect d'une législation stricte et évolutive couvrant notamment les risques des substances chimiques et produits, la sécurité et la sûreté des installations industrielles et les émissions industrielles. Afin de rester compétitifs il est important que le développement de la réglementation se fasse en accord avec une compréhension des enjeux au niveau national et Européen. Il faut donc que le contexte européen d'encadrement réglementaire s'applique de manière uniforme. Par exemple, le coût des contrôles de conformité d'une installation en France est 25% plus élevé qu'en Allemagne. Il faut privilégier le niveau européen et éviter toute surréglementation ou surtransposition française, source de perte de compétitivité pour la production locale, sans bénéfice évident.

Certains efforts ont déjà été initiés, sous l'impulsion du Conseil national de l'Industrie (CNI) en novembre 2017. Un inventaire des surtranspositions des directives européennes a été présenté au Premier Ministre. Il constitue une base pour la poursuite des travaux de la section thématique « réglementation et simplification » du CNI. 7 mesures (relatives aux produits et substances, à la santé et la sécurité au travail, aux installations industrielles et à l'environnement) ont ensuite été identifiées par le gouvernement pour être traitées en priorité, parmi lesquelles 4 font l'objet d'un accord de principe, effectives ou en cours de mise en œuvre⁸. Ces mesures vont permettre d'alléger les charges supportées par les entreprises multi-sites pour la constitution de garanties financières liées aux risques environnementaux ou accidentels, de simplifier la réglementation relative aux installations industrielles ayant une activité de recherche et développement, et de simplifier la réglementation des substances intermédiaires de production des unités industrielles agroalimentaires. Ces efforts de simplification doivent être poursuivis, tant sur la mise en œuvre effective de ces mesures que dans l'extension de ces efforts à tous les domaines dans lesquels on peut constater une surtransposition des normes.

PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Simplifier le cadre administratif et normatif pesant sur les industries, notamment éviter la surtransposition des normes européennes en France

LEVIERS D'ACTION:

- Simplification du cadre administratif et normatif : one in, two out ; l'adoption d'une norme va de pair avec la suppression de deux autres & reconnaissance automatique des rapports de certification émis par un organisme certificateur membre de l'union européenne.



Rendre le secteur compétitif

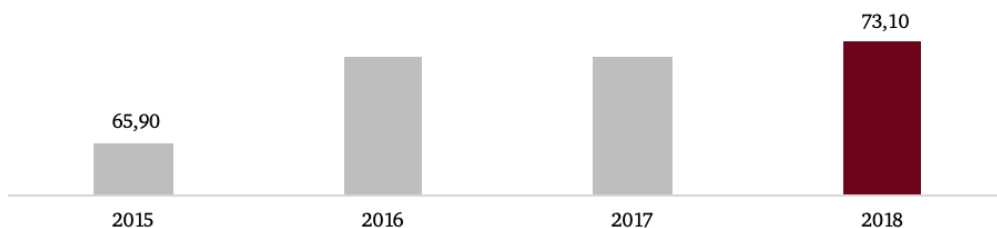
Travailler à une convergence fiscale avec nos voisins européens grâce à un allègement de la charge fiscale.

L'AmCham est consciente de la difficulté de modifier les règles dans ce domaine dans le contexte politique, économique et social actuel. Nous notons aussi que ce domaine reste prisonnier de l'expression d'intérêts trop particuliers nécessitant un arbitrage politique fort et qu'une analyse prélèvement par prélèvement ne permettrait pas d'obtenir un consensus sans un travail disproportionné et à l'issue incertaine. Il est cependant à noter qu'au-delà des deux composantes de la CET, la multiplication de micro-prélèvements catégoriels⁹ est une spécificité française, unique en Europe, qui a pour effet pervers :

<div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">1</div> <p>De renchérir les coûts de production et de nuire à la compétitivité des biens et services français dans la compétition internationale.</p>	<div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">2</div> <p>Un rendement négatif pour le Trésor.</p>	<div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">3</div> <p>Une distorsion de concurrence entre les acteurs d'un même marché en raison des difficultés d'application et de contrôle uniforme des règles.</p>	<div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">4</div> <p>De ne pas ressortir d'une politique fiscale moderne.</p>
--	--	--	--

Encore une fois, la France domine le classement européen. Le montant des impôts de production en France arrive à 73.1 milliards d'euros en 2018, soit 3.7% du PIB français (en augmentation depuis 2016, où ils représentaient 3.20% du PIB). Le niveau des impôts de production est deux fois plus élevé que la moyenne européenne et représente presque 7.9% de la valeur ajoutée des entreprises en 2019, contre 4% en Allemagne.¹⁰

Montant total des impôts de production (en milliards d'euros) en France



PROPOSITIONS

OBJECTIFS :

- Cesser de discriminer la France d'un point de vue de la pression fiscale, en particulier sur l'industrie qui a besoin d'être encouragée.

LEVIERS D'ACTION:

- Nous proposons une approche quantitative et pragmatique visant une baisse de **25 milliards d'euros**. Elle pourrait être de communiquer sur une trajectoire de suppression de 20% de ces impôts en nombre et de 33% en valeur sur une période de trois ans avec un objectif annuel suivi par le Parlement.



Notes :

- ¹ <http://www.usinenouvelle.com/editorial/l-industrie-a-cree-beaucoup-plus-d-emplois-que-prevu-en-2018.N817320>
- ² Chiffres Banque Mondiale
- ³ Insee, Enquête Emploi, 2016.
- ⁴ <https://www.europe1.fr/emissions/Le-vrai-faux-de-l-info2/cherche-t-on-des-soudeurs-et-des-chaudronniers-depuis-des-annees-3444968>
- ⁵ <https://www.emploi-pro.fr/edito/article/l-industrie-recherche-des-chaudronniers-aea-7948>
- ⁶ <https://www.businessfrance.fr/decouvrir-la-france-actualite-la-france-5e-du-top-10-des-pays-les-plus-attractifs>
- ⁷ http://www.la-fabrique.fr/app/webroot/uploads/tiny/Publis/A_quoi_servent_les_filieres.pdf
- ⁸ Réunion du ComEx du CNI, 28.05.2018 : <https://www.aimcc.org/wp-content/uploads/2018/05/COMEX-28.05.2018-DOSSIER-DE-PRESSE-CNI.pdf>
- ⁹ Baromètre EY de l'attractivité industrielle, novembre 2018
[https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france/\\$File/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france/$File/ey-barometre-de-l-attractivite-industrielle-de-la-france.pdf)
- ¹⁰ <http://www.rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail/Poids-et-structure-des-prelevements-obligatoires-sur-les-entreprises-industrielles-en-France-et-en-Allemagne>
<https://www.latribune.fr/economie/france/fiscalite-de-production-le-gouvernement-revoit-ses-ambitions-a-la-baisse-779957.html>